

Réflexion « assemblée de quartier » pour le périmètre englobant approximativement les Plaines-du-Loup, les Bossons, Bois-Gentil

Idées d'un fonctionnement en assemblée de quartier

L'idée est de constituer une **association** formée de **membres collectifs** avec une structure assez classique (AG / comité / groupes de travail), travaillant en lien avec une sorte de **landsgemeinde**, à savoir un regroupement de personnes physiques dont la participation est possible à partir du moment où la personne habite ou travaille dans le quartier. Il n'y aurait donc pas de « cotisation » pour participer à la landsgemeinde. Cet espace permettrait le débat public, le sondage, l'émergence et le suivi des objets à traiter ensuite dans les rouages de l'association. Cette fonction de sondage ou de débat pourrait être également soutenue par une plateforme web.

Organisation des buts de l'association en 4 étages/axes/dimensions :

1. Entre les habitant·es du quartier

- Favoriser les rencontres et les échanges
- Offrir un espace où exprimer ses préoccupations
- Faire circuler l'information dans le quartier
- Organiser des formations « communication non-violente », gestion de conflit, gouvernance partagée, etc.
- Faciliter la solidarité, soutenir celles-cux qui font quelque chose pour les autres
- ...

2. Porter des projets dans le quartier

- Soutenir ou porter ou mettre en œuvre des projets d'habitant.es pour le quartier
- Gérer des ressources / des communs
- ...

3. Avec les autres quartiers (but à clarifier : quels quartiers ? quel type de travail entre les quartiers ? etc.)

- Assurer les liens avec les autres quartiers
- ...

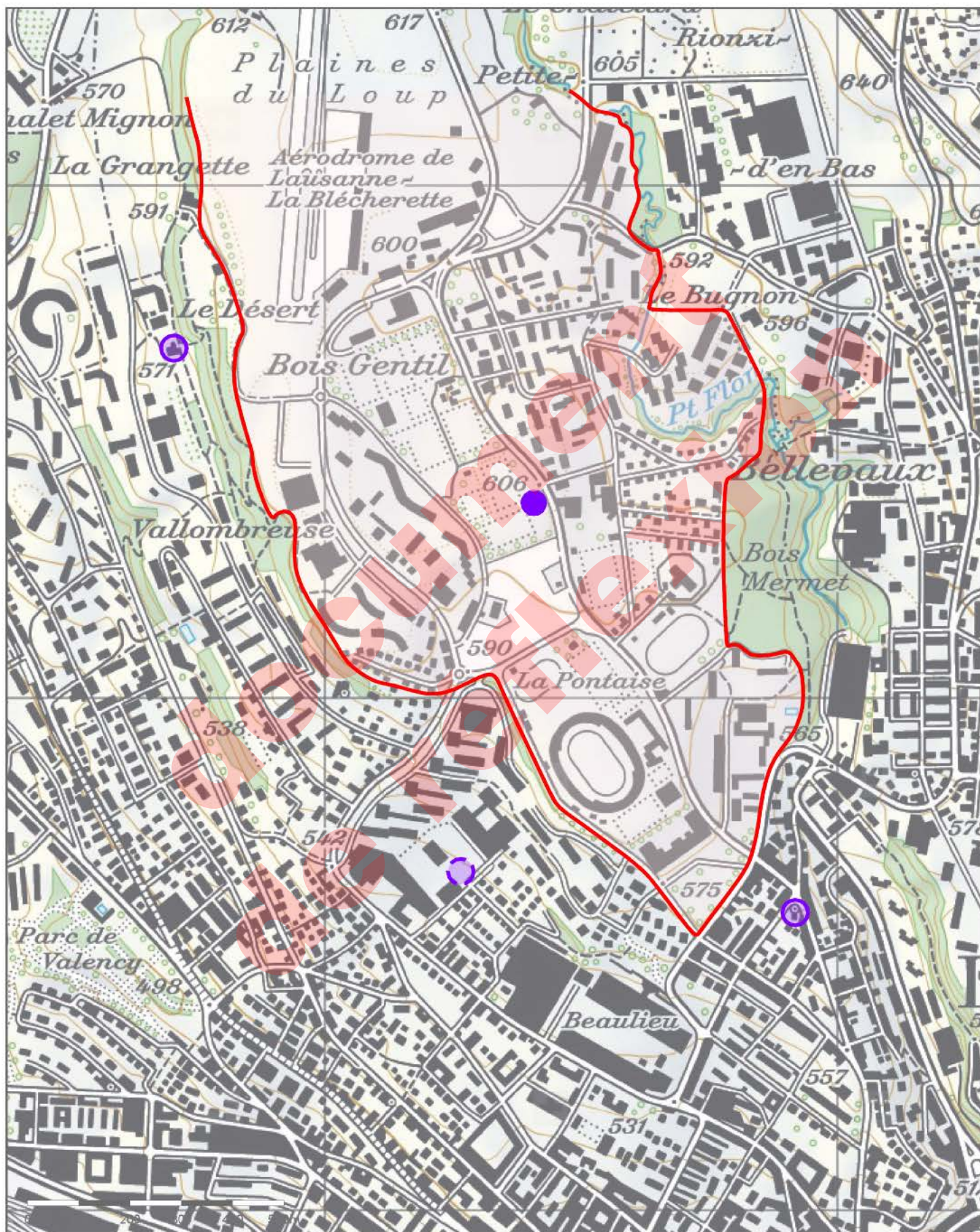
4. Avec la Ville de Lausanne

- Représenter les habitants et les autres acteurs du quartier
- Être le partenaire des autorités pour favoriser la vie du quartier
- ...

Le périmètre géographique :

La carte annexée permet de se figurer ce périmètre possible. A terme ce périmètre représentera environ 15'000 habitants.

Assemblée de quartier : périmètre envisageable



LEGENDE



en rouge: périmètre envisageable
(cercles violets = maisons de quartier et centres socioculturels)

1:10000

22.01.2016